UNE REVANCHE SYMBOLIQUE CONTRE L'ISLAMOPHOBIE FRANÇAISE

L'image a été vue par des centaines de millions de personnes dimanche 11 août, lors de la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques de Paris. **Sifan Hassan, athlète musulmane voilée, tout sourire sur le podium, pour recevoir sa médaille d'or.** Originaire d'Éthiopie, elle est arrivée aux Pays-Bas en 2008 en tant que réfugiée et a obtenu la nationalité hollandaise en 2013. Sifan Hassan est l'une des plus grandes coureuse de la planète. Le matin même, elle avait gagné l'épreuve du marathon et battu un record olympique dans la discipline – ce qui lui valait de recevoir sa médaille lors de la cérémonie de clôture. **Elle a également remporté deux médailles de bronze dans les épreuves de courses sur 5.000 mètres et 10.000 mètres, et collectionne les exploits depuis des années.**

Ce succès est un grand pied-de-nez au gouvernement français, qui a empêché les athlètes françaises portant le voile de participer aux Jeux Olympiques. La France est en effet le seul pays au monde à les interdire de participer, au nom d'une prétendue «laïcité» qui est en réalité discriminatoire et qui exclut les sportives issues des minorités de concourir dans leur pays.

Comble de l'absurde, les JO de Paris ont, pour la première fois, vu se dérouler un marathon ouvert à toutes et tous... mais il était visiblement interdit de soutenir les concurrentes voilées. Une poignée de femmes membres des hijabeuses ont voulu brandir des pancartes soutenant les compétitrices voilées. Résultat : police, fouille, garde à vue. Un témoignage ici :
https://x.com/AigrieS/status/1822658228120850662

En septembre dernier, l'ONU exprimait des critiques contre la France. Le Haut-Commissariat aux droits de l'homme estimait que «personne ne devrait imposer à une femme ce qu'elle doit porter ou non» après que la ministre française des sports ait déclaré qu'«un régime de laïcité stricte» devait s'appliquer dans le sport. Oui, la même ministre qui met ses enfants dans un lycées privé ultra-élitiste et catholique intégriste.

Peu avant les Jeux, Amnesty International rappelait que la Charte olympique interdit toute discrimination et que le rejet des athlètes voilées «bafoue le droit international relatif aux droits humains et relève de l'hypocrisie discriminatoire des autorités françaises». L'ONG de défense des droits de l'Homme déplorait aussi le fait que le Comité international olympique (CIO) n'a «jamais contesté la position discriminatoire des autorités françaises».

Des athlètes françaises de haut niveau n'ont donc pas pu jouer, notamment des basketteuses musulmanes. D'un point de vue «laïc», c'est d'une absurdité totale : la laïcité, c'est la liberté pour toutes et tous de croire ou de ne pas croire, et la garantie de pouvoir exercer un culte en toute sécurité. La laïcité n'a donc rien à voir avec prohibition. Et personne n'a jamais «libéré» quiconque en l'excluant de l'espace public, de la vie commune ou d'une activité. D'un point de vue sportif, la seule chose qu'a fait la France, c'est se priver d'athlètes de talent.

Dans cette logique, Timothée Gauthiérot, président du club de basket de Noisy-le-Sec, avait été temporairement suspendu de ses fonctions par la fédération de basket française, pour des refus de jouer en compétition suite à l'interdiction du port du voile lors des matchs l'année dernière. Puni pour avoir soutenu ses sportives.

La médaille d'or de Sifan Hassan le 11 aout symbolise ainsi la victoire des femmes discriminées et invisibilisées par des lois injustes.